

Etre présent au Sénat. Nous nous engageons à être effectivement présents quatre jours par semaine (en moyenne) au Sénat, comme le fait Jean-Pierre Sueur depuis 2001 . **L'absentéisme parlementaire est injustifiable.**

Défendre la liberté des communes. Nous tenons à toutes les communes de France. Les communautés doivent être au service des communes. Les communes doivent continuer à faire tout ce qu'elles peuvent bien faire **seules**. Les communautés ont pour vocation de faire ce que l'on peut mieux faire **ensemble**. La récente réforme territoriale s'est traduite par des menaces pour les libertés communales. Les élus des communes sont les mieux placés pour faire les choix en matière de syndicats intercommunaux ou de communautés. **Nous défendrons les libertés communales.**

Défendre les finances des communes et des collectivités locales. Les communes, communautés, départements et régions font de nombreuses dépenses utiles, construisent des équipements et rendent des services appréciés par nos concitoyens. Ils réalisent 75% des investissements publics en France. Le Sénat, élu par les élus, doit être **l'avocat des finances locales.**

Nous défendrons les ressources financières des collectivités locales, comme Jean-Pierre Sueur n'a cessé de le faire depuis 2001.

Pour l'agriculture, l'industrie et les services. **L'agriculture** est un grand atout pour la France. Nous travaillerons, en liaison avec l'ensemble des responsables agricoles du Loiret, à une meilleure maîtrise des prix, des filières, des revenus.

La France compte également de forts atouts dans les domaines de **l'industrie, de l'artisanat, du tertiaire et des services**. Mais elle a besoin d'une politique de soutien aux PME beaucoup plus efficace. Nous pensons en particulier aux équipementiers automobiles si importants pour l'économie et les emplois du Loiret.

Protéger notre planète. Nous soutiendrons des politiques ambitieuses et efficaces de **protection de l'environnement**. Elles passent en particulier par des actions volontaristes pour économiser les énergies et diversifier nos ressources énergétiques.

Défendre les services publics. **L'école, le collège, le lycée, l'université** doivent continuer de permettre l'instruction et l'éducation de nos jeunes et moins jeunes dans de bonnes conditions. Ils doivent redevenir une priorité !

La sécurité est une préoccupation pour nos concitoyens. 5 000 postes de gendarmes et autant de policiers ont été supprimés en cinq ans. Ces postes doivent être rétablis. **La sécurité passe d'abord par la présence de gendarmes et de policiers.**

Défendre le droit de tous à la santé. Si l'on compte aujourd'hui le nombre de médecins généralistes dans chaque canton du Loiret, si l'on regarde leur âge, il est facile de constater que - si rien n'est fait - il peut y avoir dans dix ans une dizaine de cantons sans médecin. Cette situation ne peut plus durer. Ne rien faire, c'est accepter qu'une part importante de nos concitoyens n'ait pas le même droit à la santé que les autres. Nous soutiendrons les initiatives parlementaires indispensables pour **garantir l'égalité de tous les Français par rapport à la santé.**

Vote aux élections municipales : Respecter la spécificité des petites communes

Nous reprenons à notre compte la position de Jean-Pierre Sueur, qui s'est engagé à voter sur ce sujet conformément à la position très majoritaire des maires du Loiret qui ont marqué leur refus d'étendre le vote proportionnel à toutes les communes. Nous défendrons, pour les petites communes, le maintien du mode d'élection en vigueur.